

Obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans : lancement du numéro vert et de la campagne de communication



**Vous avez entre
16 et 18 ans ?
Sans école, ni formation,
ni emploi ?**

**À chacun
sa solution.**

Trouvez la vôtre au :

0 800 122 500 Service & appel
gratuits

1jeune1solution.gouv.fr

Depuis la rentrée 2020, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi, **l'obligation de se former est prolongée jusqu'à l'âge de 18 ans**. En effet, cette situation touche plus de **12 000**

mineurs dans les Hauts-de-France, représentant près de **8 % de cette classe d'âge**, soit la plus forte proportion constatée par rapport aux autres régions de France.

Le Gouvernement lance donc une **campagne d'information et d'accompagnement à destination des acteurs professionnels**, avec un **kit de communication** à destination du grand public.

Un numéro gratuit dédié aux 16-18 ans qui ne sont ni en études, ni en formation, ni en emploi a également été mis en place afin de **répondre aux interrogations des jeunes et de leur famille, de les informer et de les orienter : 0 800 122 500.**

Le succès de cette mesure dépend très largement de **votre capacité à relayer ces informations !** De fait, vous êtes un **relai essentiel** à cette campagne d'information et d'accompagnement auprès des jeunes en décrochage et de leurs proches.

Vous trouverez donc ci-joint un **kit de communication** comprenant affichette, dépliant, posts et vignettes réseaux sociaux, article pré-rédigé, flyer, infographies, à votre disposition.

<https://drive.google.com/drive/folders/1jd5-CwBKLgoge45j5uqoXPCYgN6UkFXf>

MOBILISONS NOUS !

20 janv. 2021 - Xavier DOHY